

Image not found or type unknown



Créer ma "autoentreprise" (auto entrepreneur)

Par **Pellegrin**, le **23/03/2009** à **18:53**

Bonjour,

D'après les infos que j'ai, il semblerai que pour mon projet; d'autoentrepreneur, le plafond de mes recettes ou chiffre d'affaire soit de 80 000€. avec 12% de charges sociales et 1% de IR!

Ma question:

Je suis dans le bâtiment: Multi services et tout le second oeuvre. La notion d'"achat et revente de matériaux lorsqu'ils sont modifiés (transformés) plus la vente de mes services, mon savoir pro et la pose ou la finition des dit matériaux font-ils de moi un artisan relevant du seuil de 80 000€ avec 13% (12%+1%) de charges?

merci de me répondre afin que je me décide et engage mon inscription pour cette création.